

EMISSIONS ET COTATIONS**VALEURS ÉTRANGÈRES****ACTIONS ET PARTS****OLD MUTUAL DUBLIN FUNDS PLC**

(Société anonyme d'investissement à capital variable,
à compartiments multiples, régie par le droit irlandais (la « Société »))

Autorisation de commercialisation en France.

La Société est actuellement composée de plusieurs compartiments. L'autorisation de commercialisation en France des compartiments UK Select Smaller Companies Fund, UK Dynamic Equity Fund, Global Equity Absolute Return Fund et Old Mutual Global Bond Fund (les « Compartiments ») a été délivrée le 2 février 2010 par la Direction des prestataires, de la gestion et de l'épargne de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), dans le cadre de la procédure de reconnaissance mutuelle des agréments prévue par la Directive 85/611 du 20 décembre 1985 telle que modifiée (la « Directive »).

La date d'ouverture des Compartiments au public français est le 2 février 2010, date à laquelle l'autorisation de commercialisation en France a été délivrée par l'AMF.

Description de la Société.

Immatriculation. — La Société est immatriculée en Irlande sous le numéro 351238.

Siège social. — 1 North Wall Quay, Dublin 1, Irlande.

Objet social. — Le seul objet pour lequel la Société a été constituée est le placement collectif de capitaux levés auprès du public soit en valeurs mobilières, soit dans d'autres actifs liquides visés à la Règle 45 de la Réglementation de 2003 des Communautés Européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) (modifiée) (la « Réglementation ») et la Société exerce son activité suivant le principe de la répartition des risques. La Société peut prendre toutes mesures et effectuer toutes les opérations qu'elle estime utiles à la réalisation et au développement de son objet, dans la mesure maximale autorisée par la Réglementation, y compris les pouvoirs énumérés dans les Statuts. La Société ne peut modifier son objet ni ses pouvoirs d'une manière qui aurait pour conséquence de lui faire perdre la qualification d'OPCVM dans la Réglementation.

Durée. — Illimitée.

Capital social. — Le capital social de la Société est de 40.000 Euros, divisés en 40.000 Actions de Dirigeant de 1 Euro chacune et en 500.000.000.000 Actions Privilégiées en dividendes et en droits aux bénéfices sans valeur nominale, initialement qualifiées d'actions non catégorisées. Le capital social minimum représenté sous forme d'actions émises est de sept Actions de Dirigeant de 1 Euro chacune. Le capital social maximum représenté sous forme d'actions émises est de 40.000 Actions de Dirigeant de 1 Euro chacune et de 500.000.000.000 Actions Privilégiées en dividendes et en droits aux bénéfices sans valeur nominale.

Établissement dépositaire. — Citibank International Plc, Ireland Branch, dont le siège social est situé au 1 North Wall Quay, Dublin 1, Irlande.

Correspondant centralisateur. — Société Générale, dont le siège social est située au 29, boulevard Haussman, 75009 Paris.

Objet de l'insertion. — La présente insertion est faite à l'occasion de l'autorisation de commercialisation des Compartiments, délivrée par l'AMF le 2 février 2010.

1000288